

13

POLITIQUE DE L'AXE NORD-SUD

PENSER GLOBAL - AGIR LOCAL !

2017-2023

QU'EST-CE QUI A CHANGÉ

CES 6 DERNIÈRES ANNÉES ?

Bien que le Luxembourg consacre chaque année plus de 1% de son revenu national brut à la coopération au développement, il ne faut pas oublier que cela ne peut pas suffire à lui seul pour pallier les conséquences de notre mode de vie et de notre économie dans les pays du Sud.

Pour cela, il faut changer nos habitudes de consommation ainsi que les relations internationales qui exercent une influence dévastatrice sur le bien-être économique et social de la majorité de la population (surtout dans les pays du Sud global) de ce monde.

Dans le cadre de la politique de coopération et de la politique climatique, l'État assume une partie des responsabilités qui incombent à notre pays dans le cadre de ses engagements internationaux. Dans ce contexte, de nombreuses communes se sont également engagées davantage ces dernières années dans le domaine Nord-Sud.

Pourtant, on ne peut s'empêcher de penser que le Luxembourg continue à vivre sur une sorte d'"île" avec son comportement de consommateur, loin des problèmes de nombreux habitants de la planète.

Ce n'est pas sans raison que l'étude "Happy planet index" (2019) arrive à la conclusion suivante : "En 2019, le Luxembourg a eu besoin de 12,6 hectares globaux de terre par habitant* pour maintenir le comportement de consommation de sa population. Il s'agit de l'une des plus grandes empreintes écologiques du monde, comparable à celles du Qatar, de Bahreïn et des Émirats arabes unis. Avec un score HPI de 31,7, le Luxembourg fait partie des pays où le bien-être durable est le plus faible au monde (143/152)".

L'engagement communal dans les domaines de l'éducation, de la communication et de la participation citoyenne: interne est donc également requis pour rendre concrète la contribution du Luxembourg à l'Agenda 2030 des Nations Unies et contribuer ainsi à l'éradication de la pauvreté et de la faim dans le monde, à l'amélioration de la qualité de vie de tous les êtres humains, à l'utilisation d'énergies propres et à la préservation de la biodiversité dans le monde.

2023-2029

QUEL EST LE DÉFI DES

SIX PROCHAINES ANNÉES ?

Il serait souhaitable de créer des communes dans lesquelles, grâce aux activités de la commune elle-même, les associations et les citoyens prendraient davantage conscience du mode de vie des habitants du Sud et où la commune apporterait sa contribution pour garantir une coopération plus équitable entre le Nord et le Sud. Il serait important que les communes, les entreprises- mais aussi nous tous- contribuent à un monde plus juste et plus durable en adaptant nos habitudes de consommation au quotidien.

L'OBJECTIF EST...

- > ... mettre en lumière les **mécanismes et les conditions politiques et économiques** qui conduisent à l'écart Nord/Sud et les influencer de manière durable et équitable;
- > ... analyser et communiquer publiquement l'**influence de notre mode de vie sur les pays du Sud**;
- > ... éveiller la **compréhension et l'ouverture à l'égard d'autres cultures** et effectuer un travail éducatif objectif sur la véritable "problématique Nord/Sud";
- > ... permettre une connaissance mutuelle et une prise de conscience d'une répartition plus équitable des **ressources par des actions d'information et de sensibilisation**;
- > ... contribuer à un monde plus solidaire en **soutenant des organisations et des mouvements sociaux dans les pays du Sud global**;
- > ... renforcer la **compréhension des causes des conflits dans le Sud** et la **responsabilité envers les personnes concernées** - comme les personnes déplacées et les réfugiés - dans nos communautés et promouvoir l'intégration de ces personnes dans la communauté elle-même.

NOUS NOUS ENGAGEONS POUR UNE COMMUNE QUI...

01

... PENSE GLOBALEMENT

ET AGIT LOCALEMENT

Les décisions que nous prenons aujourd’hui ont une influence indéniable sur les pays du Sud. L’époque où la thématique Nord/Sud n’était abordée que sous l’angle de la coopération au développement devrait donc être révisée. Il s’agit plutôt de présenter les interactions globales. La commune y contribuera.

La commune va ...

- > ... **soutenir et lancer des campagnes d’information et d’éducation ciblées qui mettent en évidence les interactions mondiales** (dans le sens de l’"éducation au développement");
- > ... informer les citoyens sur les raisons pour lesquelles elle tient compte des conséquences globales **lors de la prise de décisions** ayant un impact Nord/Sud- achat de produits issus du commerce équitable et donc socialement durables, achat de bois ou de métaux précieux certifiés, mesures de protection et d’adaptation au changement climatique, etc.;
- > ... Membre de la Klima-Bündnis Lëtzebuerg, qui soutient les intérêts des personnes du Sud, veut leur permettre un accès égal aux ressources et s’engage pour une justice climatique globale ;
- > ... adopter un **budget** annuel pour les projets et les actions Nord/Sud (par exemple 1% du budget communal, sur le modèle du budget national pour la coopération au développement);
- > ... mettre en place une **commission consultative** qui initie des activités sur le thème Nord-Sud et qui dispose également de fonds pour mettre en œuvre des projets (voir ci-dessus), ceci en plus et indépendamment du groupe d’accompagnement du pacte climatique 2.0;
- > ... réaliser un **bilan climatique annuel** et publier **tous les deux ans un rapport** sur le climat qui présente non seulement les projets de la commune elle-même (mesures d’économie d’énergie, projets de mobilité, etc.), mais qui traite aussi explicitement de l’aspect global du changement climatique, des activités communales dans ce domaine et de sa propre responsabilité;
- > ... **Intérioriser la justice climatique** comme principe de base de toutes les activités de protection du climat.

02

... EST CRÉDIBLE PAR SON

SOUTIEN AUX PAYS DU SUD

La commune apportera en outre sa part de soutien aux pays du Sud et réalisera des projets concrets avec des partenaires du Sud, contribuant ainsi au respect des droits humains et environnementaux à l'échelle mondiale.

Elle soutiendra également des organisations existantes au Luxembourg ou des organisations du Sud qui réalisent des projets de développement durable. Ainsi, un échange de partenariat sera possible et la commune contribuera, par ce travail éducatif, à la responsabilité globale dans sa propre commune.

03

... PROMET L'ÉCHANGE

ET LA COMPRÉHENSION AVEC

LES HABITANTS DES PAYS DU SUD

La commune favorisera la connaissance des conditions de vie dans le Sud du monde et les échanges culturels, entre autres par les initiatives suivantes :

La commune va...

- > ... organiser régulièrement- en collaboration avec des organisations/groupes de jeunes locaux ou nationaux- des **campagnes d'information** sur des thèmes spécifiques ainsi que des manifestations culturelles sur le thème du "Sud global" au sens large (commerce équitable, diversité culturelle...);
- > ... promouvoir „ **l'apprentissage global**" sur les aspects Nord/Sud dans leurs écoles et leurs cours de formation continue, en concertation et en collaboration avec la commission scolaire et les organisations non gouvernementales. En dehors de l'école, cela devrait également se faire dans le cadre de l'éducation des adultes et du travail pédagogique dans les maisons de jeunes. L'apprentissage global devrait aussi être explicitement intégré dans les offres d'apprentissage tout au long de la vie et ne pas être réduit à l'éducation formelle dans les écoles et les lycées.
- > ... établir un lien avec **des thèmes Nord/Sud** dans le cadre de ses propres projets. Exemple : une installation de biogaz pour les exploitations agricoles est associée à une action de soutien aux installations de biogaz dans les pays du Sud ; en même temps que des mesures locales d'économie d'énergie et l'utilisation d'énergies renouvelables, un projet similaire est soutenu dans le Sud ou la répartition inégale de l'utilisation de l'énergie est thématisée..



04

... EST PARTENAIRE DES PAYS DU SUD

La commune encouragera, dans la mesure de ses possibilités, un commerce mondial plus équitable au niveau communal.

La commune va...

- > ... **promouvoir les produits issus du commerce équitable en :**
 - > en utilisant systématiquement des produits issus du commerce équitable (café, chocolat, sucre, cacao...) dans les services communaux, l'administration communale, les cantines scolaires, les fêtes et cérémonies.. ;
 - > utilise des produits issus du commerce équitable au „Kleesecherstut” ainsi qu'à d'autres occasions (réceptions officielles, fêtes scolaires, réunions de parents d'élèves...);
 - > informe les citoyens sur le sens et le but des produits équitables ;
 - > intègre généralement des critères de commerce équitable dans les appels d'offres.
- > ... lors de l'utilisation de bois, donner la priorité au **bois** des courtes distances, c'est-à-dire au bois provenant des forêts locales, de préférence certifié FSC. Nous renonçons systématiquement au bois tropical- s'il devait tout de même être utilisé pour des raisons de construction, ce bois doit dans tous les cas être certifié FSC, les appels d'offres de la commune tiendront compte de ces priorités.
- > ... soutenir des **formes d'épargne alternatives**, c'est-à-dire une circulation de l'argent sans exploitation des pays du Sud, par exemple en :
 - > introduisant un "compte d'épargne alternatif" propre à la commune ;
 - > en informant les citoyens de la commune sur les formes d'épargne alternatives ;
 - > en s'engageant en faveur d'un mode de fonctionnement éthique et durable des entreprises représentées dans le fonds de pension luxembourgeois.
- > ... fixer et respecter des normes élevées **dans leur propre politique d'achat**, rechercher activement des alternatives socialement et écologiquement durables et informer la population à ce sujet. Les citoyens sont également incités à veiller à l'origine des matériaux utilisés dans l'espace public qui posent problème du point de vue des droits de l'homme (par exemple les pierres tombales en granit, les matériaux de construction comme le béton, etc.).

05

... S'EXPRIME DANS L'INTÉRÊT

DE LA JUSTICE MONDIALE

Des dossiers comme les accords de libre-échange ou la mondialisation du marché mondial montrent que les communes s'impliquent de plus en plus lorsqu'il s'agit de questions fondamentales pour l'orientation de notre société. Ainsi, dans toute l'Europe - et également au Luxembourg - des communes se sont regroupées pour s'engager contre le Mercosur et pour des accords équitables avec le Sud.

Tout en sachant que la commune n'est pas décisionnaire dans ces cas-là, elle exercera néanmoins de plus en plus son influence sur ces questions fondamentales et se joindra à de telles initiatives si l'occasion se présente.

Cela concerne entre autres aussi la demande faite au gouvernement d'appliquer et de mettre en œuvre la Convention 169 de l'OIT sur la protection des droits des peuples autochtones, pour la ratification de laquelle de nombreuses communes se sont engagées pendant des années en 2018- une tâche centrale compte tenu de l'adhésion du Luxembourg au Conseil des droits de l'homme de l'ONU.

L'(in)justice climatique globale, conséquence directe des politiques climatiques et économiques nationales et internationales, est également un champ d'action dans lequel les communes doivent s'engager en politique partisane, au-delà de l'approvisionnement communal et du travail éducatif, afin de poursuivre de manière crédible leurs propres objectifs de durabilité et de contribuer ainsi aux objectifs nationaux.